



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL**

Conseil du **8 juillet 2019**

Délibération n° 2019-3560

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Vie étudiante - Attribution d'une subvention au Centre régional des oeuvres universitaires et scolaires (CROUS) de Lyon pour l'organisation du cycle annuel des activités d'animation de vie étudiante sur l'année universitaire 2019-2020

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'innovation et de l'action économique

**Rapporteur** : Madame la Conseillère déléguée Peillon

**Président** : Monsieur Marc Grivel

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 25 juin 2019

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mardi 9 juillet 2019

**Présents** : M. Grivel, Mme Bouzerda, MM. Bret, Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Crimier, Philip, Galliano, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, M. Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Képénékian, Mmes Frier, Cardona, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Barge, Eymard, Mme Rabatel, MM. Bernard, Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Calvel, Sellès, Suchet, Veron, Hémon, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, MM. Vesco, Artigny, Augoyard, Mme Balas, M. Barret, Mmes Beauteemps, Berra, MM. Berthilier, Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Cachard, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Forissier, Gachet, Mmes Gailliout, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Geourjon, Germain, Girard, Mme Giraud, MM. Gomez, Gouvermeyre, Guillard, Mme Guillemot, MM. Guimet, Hamelin, Mme Hobert, MM. Huguet, Lavache, Mmes Le Franc, Leclerc, MM. Llung, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, Pietka, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Roustan, Mme Runel, MM. Sannino, Sécheresse, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vial, Vincendet.

**Absents excusés** : MM. Kimelfeld (pouvoir à M. Le Faou), Abadie (pouvoir à M. Grivel), Kabalo (pouvoir à Mme Belaziz), Mmes Poulain (pouvoir à M. Veron), Ait-Maten (pouvoir à M. Blachier), Basdereff (pouvoir à Mme Crespy), Brugnera (pouvoir à M. Longueval), M. Buffet (pouvoir à Mme Pouzergue), Mme Burrecand (pouvoir à Mme Peytavin), MM. Butin (pouvoir à Mme David), Casola (pouvoir à M. Boudot), Devinaz (pouvoir à M. Berthilier), Fromain (pouvoir à M. Hamelin), Mme Ghemri (pouvoir à M. Bravo), M. Gillet (pouvoir à Mme Croizier), Mme lehl (pouvoir à Mme Perrin-Gilbert), MM. Jeandin (pouvoir à M. Vincent), Lebuhotel (pouvoir à M. Sannino), Mme Lecerf (pouvoir à M. Gomez), MM. Passi, Piegay (pouvoir à M. Germain), Mme Reveyrand (pouvoir à Mme Le Franc), M. Rudigoz (pouvoir à M. Desbos), Mme Sarselli (pouvoir à M. Cohen), M. Sturla (pouvoir à Mme Varenne), Mme Tifra (pouvoir à M. Chabrier), M. Uhlrich (pouvoir à M. Geourjon), Mme Vullien (pouvoir à M. Curtelin).

**Absents non excusés** : M. Aggoun, Mme Burillon, MM. Collomb, Genin, Havard, Mme Servien.

**Conseil du 8 juillet 2019**  
**Délibération n° 2019-3560**

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

objet : **Vie étudiante - Attribution d'une subvention au Centre régional des oeuvres universitaires et scolaires (CROUS) de Lyon pour l'organisation du cycle annuel des activités d'animation de vie étudiante sur l'année universitaire 2019-2020**

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'innovation et de l'action économique

## Le Conseil,

Vu le rapport du 29 mai 2019, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

### I - Contexte

La Métropole de Lyon est le second site d'enseignement supérieur français, avec plus de 150 000 étudiants, dont 20 000 étudiants internationaux, 11 500 chercheurs et enseignants chercheurs. Elle dispose d'une fonction "académique" de qualité, grâce à la présence de nombreux établissements d'enseignement supérieur et de recherche publics et privés de renom.

Concernant la vie étudiante, pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive, Lyon arrive en 2018 en 1<sup>ère</sup> place du classement des "villes où il fait bon étudier", établi par le magazine l'Étudiant. Elle domine le classement grâce à plusieurs dispositifs :

- la création d'un lieu dédié à l'accueil en résidence d'associations étudiantes et à la valorisation des initiatives et projets portés par les associations étudiantes : la Maison des étudiants (MDE),
- l'organisation d'une soirée d'accueil pour les étudiants internationaux : la Nuit des étudiants du monde (NEM),
- la mise en place d'un chéquier culture pour les étudiants : le Pass culture,
- un site internet d'informations dédié aux étudiants : lyoncampus.fr,
- l'organisation d'un dispositif d'accueil pour les étudiants lors de la rentrée (espace multiservices étudiant, aujourd'hui piloté par l'Université de Lyon sous le nom "Students welcome desk", dont la Métropole est partenaire).

La création au 1<sup>er</sup> janvier 2016 du service commun Université entre la Ville de Lyon et la Métropole a permis de renforcer l'impact de leurs politiques respectives sur l'université et la vie étudiante et de conduire, *in fine*, une stratégie complète et intégrée dans le domaine de l'enseignement supérieur, de la recherche et de la vie étudiante.

### II - Objectifs

L'un des objectifs de la Métropole et de la Ville de Lyon est, notamment, de développer le cadre de vie étudiant et d'offrir des conditions d'épanouissement aux étudiants et chercheurs pour fidéliser et ancrer cette population, afin qu'elle contribue pleinement au développement et au rayonnement du territoire métropolitain.

Dans ce cadre-là, la Métropole et la Ville de Lyon souhaitent poursuivre les engagements déjà pris avec le CROUS de Lyon depuis 2016.

### III - Compte-rendu des actions réalisées en 2018-2019

Par délibération du Conseil n° 2018-2914 du 9 juillet 2018, la Métropole a procédé à l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant total de 15 000 € au profit du CROUS pour l'organisation du cycle annuel des activités de vie étudiante sur l'année universitaire 2018-2019.

Divers dispositifs et animations ont marqué ce partenariat avec le CROUS :

- la soirée jeux le 8 novembre 2018 à la MDE, ouverte à tous les étudiants des résidences universitaires,
- le Forum des initiatives étudiantes du 12 au 18 novembre 2018. Deux soirées thématiques ont été organisées les 13 (Up&Go) et 15 (Makers) novembre, et un week-end de formation les 17 et 18 novembre, avec en tout 300 participants, dont 1/3 du monde associatif,
- 36 associations étudiantes se sont investies dans diverses animations selon la thématique proposée, ainsi que 8 structures extérieures (service vie associative, Beelys, Anciela, Alliance française, Maison de l'Europe, etc.),
- 53 animations ont été proposées au public : 26 ateliers divers (ciné-débats, quizz, danse, jeux, dégustations, etc.), 3 concerts, 8 projections de films, une exposition, un espace documentation "le champ des possibles". Au-delà des animations, ces soirées ont permis d'installer pour l'année des échanges et du partage d'expériences entre tous les acteurs. Ce forum a également permis d'initier d'autres animations tout au long de l'année universitaire 2018-2019,
- le tremplin musical du 7 mars 2019, qui fait partie d'un des 7 concours de création étudiante du CROUS au niveau national : 26 candidatures ont été reçues, 78 compositions ont été écoutées par le jury régional. Cinq groupes retenus ont joué 3 titres lors de la soirée "live" du 7 mars à la MDE devant près de 80 personnes. Les maquettes des 2 premiers lauréats ont été envoyées au CROUS de Bordeaux pour le concours national,
- enfin, la soirée "incroyables talents" le 28 mars 2019 à la MDE et les Olympiades au parc de Parilly en avril, complètent ce cycle annuel des activités de vie étudiante 2018-2019.

### IV - Bilan

L'objectif 1<sup>er</sup> de ce partenariat de valorisation des initiatives étudiantes a été atteint avec le Forum des initiatives étudiantes. Les associations ont pu présenter leurs projets, sur un mode ludique et participatif à un large public étudiant. Le format des soirées a permis à ce dernier de découvrir les associations et de participer à leurs activités. Les associations ont pu également sensibiliser et recruter de nouveaux bénévoles.

Les participants à ce forum étaient pour 1/3 issus du milieu associatif, notamment les associations de la MDE, ou venus grâce au bouche-à-oreille inter-associatif. Cela a permis à certaines associations de rencontrer des acteurs urbains qui travaillent sur les mêmes thématiques de solidarité, d'entrepreneuriat, de développement durable et d'inter culturalité.

L'objectif 2<sup>nd</sup> de soutien aux talents étudiants a été réalisé grâce aux animations et activités à la MDE, telles que la soirée live du tremplin musical, la soirée "incroyables talents", ou dans un autre domaine, les Olympiades sportives. Les étudiants des résidences universitaires du CROUS ont été associés et informés par les services civiques du CROUS et via le web ; ils ont participé à ces activités initiées tout au long de l'année 2018-2019.

Enfin, l'accompagnement des étudiants de la résidence pour la réussite "Parc Blandan" a été réalisé à travers tous les événements précités auxquels ils ont participé et également à travers des sorties culturelles ou autres. Toutes les activités réalisées à la MDE ont permis aux résidents de la réussite d'échanger, de partager et de créer des liens avec les étudiants des autres résidences.

La présente délibération propose ainsi de renouveler le soutien financier apporté au CROUS de Lyon afin de faciliter l'intégration et l'insertion économique, sociale et culturelle des étudiants dans la cité, tout au long de l'année universitaire.

**V - Programme d'actions pour 2019-2020 et plan de financement prévisionnel****1° - Trois axes sont retenus dans le cadre du programme d'actions 2019-2020****a) - La valorisation des initiatives étudiantes avec le Forum des initiatives étudiantes**

Il s'agit d'offrir aux étudiants des opportunités de socialisation et d'intégration afin qu'ils deviennent des acteurs à part entière de la Métropole.

Le Forum des initiatives étudiantes aura lieu entre le 18 et le 23 novembre 2019, avec 2 soirées thématiques, et un week-end de formation associative. 300 personnes sont attendues.

**b) - Le soutien des talents étudiants avec des animations et activités tout au long de l'année universitaire**

En 2019-2020, ces activités auront lieu à la MDE (tremplin musical et incroyables talents) et sur différents lieux de la Métropole.

**c) - L'accompagnement des étudiants logés en résidence universitaire du CROUS de Lyon, dont celle de la résidence pour la réussite "Parc Blandan", dispositif initié par le gouvernement en 2012**

L'objectif global est de faciliter l'intégration des étudiants dans la cité en leur faisant découvrir la Métropole par différents vecteurs : balades urbaines, soirées MyLyon, offres culturelles du Pass culture, etc. Tout au long de l'année universitaire, des actions sont aussi menées avec certaines animations ouvertes à tous les étudiants (tremplin musical, soirées jeux, interculturelles ou gastronomiques).

Par ailleurs, les dispositifs de rentrée destinés à l'accueil des étudiants internationaux seront largement ouverts aux étudiants des résidences du CROUS, comme la NEM organisée le 17 octobre 2019.

**2° - Plan de financement prévisionnel**

Budget prévisionnel 2019-2020				
	Dépenses	Montant (en €)	Recettes	Montant (en €)
Forum des initiatives étudiantes	organisation	600	Subvention Métropole de Lyon	15 000
	chef de projet	8 600		
soirée jeux	organisation	400		
	services civiques et % personnel	700		
tremplin musical	organisation	4 800	Participation CROUS	5 850
	services civiques et % personnel	700		
soirée des talents	organisation	1 800		
	services civiques et % personnel	700		
Olympiades	organisation	1 400		
	services civiques et % personnel	1 150		
<b>Total</b>		<b>20 850</b>		<b>20 850</b>

### 3° - Mise en place d'une convention de partenariat

La Métropole et le CROUS de Lyon ont décidé de formaliser ce partenariat par la signature d'une convention pour décrire les engagements et les actions de chacun pour ce cycle annuel d'activités 2019-2020.

Afin de permettre la réalisation de l'ensemble des actions développées précédemment, il est proposé que la Métropole apporte un soutien financier au CROUS de Lyon à hauteur de 15 000 € pour contribuer au financement des différentes actions et animations prévues ainsi qu'aux actions de communication ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

#### DELIBERE

##### 1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 15 000 € au profit du CROUS de Lyon, dans le cadre du cycle annuel des activités d'animation auprès des étudiants pour l'année universitaire 2019-2020,

b) - la convention à passer entre la Métropole et le CROUS de Lyon définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - **Autorise** monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - **La dépense** de fonctionnement en résultant, soit 15 000 €, sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2019 - chapitre 65 - opération n° 0P03O5123.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Reçu au contrôle de légalité le : 9 juillet 2019.**

.  
.